

ÉDITO

Chère Contrexévilloise, cher Contrexévillois,

La saison estivale s'achève et j'espère que cet intermède a été, pour chacun de vous, propice au repos, au partage et aux activités hors les murs. Pour la collectivité, cette période a été prolifique, avec une saison thermale et touristique de belle facture, une augmentation de la fréquentation de la station avec une satisfaction reconnue de la clientèle. Les voyants sont au vert et nous engageons à capitaliser sur notre savoir-faire. Il est loin le temps où certains semblaient sceptiques quant à l'obtention de l'agrément rhumatologie; c'est précisément cet acte qui nous permet aujourd'hui de peser parmi plus d'une centaine de stations en France. Tous les partenaires de la filière en récoltent les fruits, c'était le but de l'opération. Autre vecteur d'activité, les manifestations culturelles et d'animations ont été densifiées par la commune et également grâce à l'investissement des partenaires privés situés en cœur de ville.

Nous entrons désormais dans l'automne et les priorités évoluent. Pour anticiper au mieux cette période, des travaux ont été réalisés en ville et dans les écoles par les services municipaux. Vous pouvez en découvrir quelques exemples dans ce magazine.

Cet éditorial me permet aussi de mettre en exergue un dossier important, le plan communal de sauvegarde. Tout au long de l'année nous avons tous constaté le nombre colossal de catastrophes notamment climatiques, tornades, inondations, feux de forêts et j'en passe. Auxquels il faut ajouter des événements de tous les jours qui peuvent avoir des conséquences importantes, voire dramatiques, pour les populations. Le plan communal de sauvegarde est une obligation et nous y travaillons depuis plus d'un an. En cas de crise grave il sera nécessaire, en plus de tous les moyens existants et selon l'importance, de faire appel à des bénévoles reconnus et formés pour renforcer les dispositifs. Vous trouverez davantage d'informations dans les pages qui suivent.

Je vous souhaite une bonne lecture et je reste à votre disposition.

Luc Gerecke, Maire de Contrexéville

VIE MUNICIPALE

POLICE PLURICOMMUNALE

Un nouveau service sur le territoire intercommunal

La police pluricommunale est un principe de mutualisation des personnels de police municipale, prévu par le Code de la sécurité intérieure, consistant en la mutualisation des moyens humains et matériels avec des communes d'un même secteur géographique, limitrophes ou non.

Contrexéville, commune à l'origine du projet, a conclu des conventions de mise à disposition avec les communes de Suriauville et Gendreville.

Celles-ci bénéficieront de compétences et de moyens permettant de développer les services rendus à la population et de permettre au maire d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité, la tranquillité, et la salubrité publique sur son territoire.

Contrexéville se chargera des procédures, des démarches auprès des services de l'État et de la gestion du budget, au nom des communes associées.

En contrepartie du service rendu, les communes participeront financièrement aux frais de fonctionnement et d'investissement du service, sur la base d'un forfait horaire et d'un nombre d'heures d'intervention définis à l'avance.

Cette initiative illustre bien l'intérêt de la mutualisation et de la coopération entre collectivités : elle permet de développer l'offre et la qualité du service rendu à la population de Contrexéville en assurant par exemple la continuité du service public en cas d'absence pour congé ou maladie d'un membre de l'équipe, tout en proposant un nouveau service aux communes du territoire, grâce au cofinancement d'un poste d'agent de police supplémentaire.

D'autres communes du territoire ont fait part de leur intérêt pour ce service qui est donc amené à évoluer.

Contrexéville la Ville 

Police pluricommunale de Contrexéville

Interventions sur Gendreville et Suriauville

Lundi - mardi : 8h - 17h
Mercredi - vendredi : 14h - 21h
Patrouilles de nuit aléatoires

La police à votre écoute :
06 84 24 16 29
police@contrexeville.fr

Les infos en temps réel via Maelis 

INFOS PRATIQUES

RENTREE DU CEDEM

Faites de la musique !

Chanter, jouer, s'exprimer musicalement ... tels sont les buts poursuivis par le CEDEM, en rendant l'apprentissage de la musique accessible au plus grand nombre et à tous les âges de la vie. Pour rappel, le CEDEM c'est :

- des interventions musicales en crèche, en milieu scolaire et sur le territoire intercommunal,
- des cours d'éveil, de découverte, de formation ou de pratique musicale dès 4 ans,
- 4 ensembles musicaux (instruments et chœurs),

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire vos enfants ? Contactez le 06 07 74 24 57

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

RÉHABILITATION DE L'AIRE DE JEUX DU BOIS D'HAZAU

Création d'un lieu de vie et de convivialité intergénérationnel arboré et partagé

Depuis le mois de juillet, les services techniques ont entamé la phase « démolition » de l'aire de jeux du bois d'Hazau, dans le projet de réhabilitation de cet espace partagé, au cœur du quartier d'habitat social situé rue de Touraine.

Espace emblématique du quartier, implanté face à la mie Toupie (maison accueillant les activités à destination des familles et des jeunes du centre social), il était malheureusement à l'abandon depuis quelques années. En raison de dégradations récurrentes, le choix avait été fait par la municipalité de ne plus réparer les éléments de jeux et de les démanteler pour raison de sécurité.

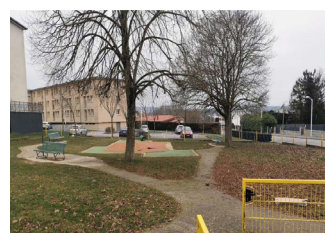
Cependant, cet espace reste un lieu de rassemblement et de vie pour les familles. Aussi, une réflexion avec le centre social la Toupie, Vosgelis et les habitants du quartier s'est engagée afin de réfléchir à une requalification possible de cet espace parallèlement à l'extension de la mie Toupie, qui devrait accueillir un espace « Santé jeunes » prochainement.

C'est ainsi que durant l'hiver 2022 - 2023, une démarche participative était mise en place, sous forme d'ateliers de concertation qui ont permis d'identifier les besoins suivants : créer un lieu intergénérationnel, un espace de loisirs sécurisé avec une dimension citoyenne (écologie, développement durable, tri) et culturelle, permettant également la pratique sportive.

Fin 2023, la commune a sollicité le bureau d'études Sens & Paysage pour la définition du projet suivant : aggrandissement de l'espace, création de nouveaux cheminements, aménagement d'un nouvel espace jeux ... Des plateformes en bois seront créées et installées sous les arbres afin d'inciter au repos. Vosgelis se chargera via un chantier jeunes de planter des arbres fruitiers. Du côté de la maison de quartier, la rue a été déclassée afin de permettre la création d'un parvis aménagé en différentes zones d'accueil, d'échanges et de détente.

La commune a décidé de réaliser les travaux, en régie et en 2 phases (démolition et création de cheminements / déclasser et création du parvis). La première phase est engagée, les premières plantations seront faites cet automne, la deuxième phase commencera au printemps 2025.

Annexe 1 : Plan masse de la requalification du parc de jeu



Avant



Après

VIE MUNICIPALE

PCS : MISE EN PLACE DE LA RÉSERVE COMMUNALE

Comment être un citoyen engagé et acteur de la sécurité civile

Instauré par délibération du conseil municipal du 4 mars 2024, la réserve communale est un outil de mobilisation civique créé par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004.

Aussi, à Contrexéville comme ailleurs, la sécurité est l'affaire de tous. Si l'État est le garant de la sécurité civile sur le plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale après un événement exceptionnel.

Cette réserve s'appuie donc sur les solidarités locales et ne vise en aucun cas à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. Elle est donc fondée sur un principe de volontariat.



Participer à la réserve communale est un engagement solidaire à la portée de tous. Vous pouvez participer aux missions suivantes :

- préparer la gestion de crise en étant « alertant » de quartier
- informer, préparer et accompagner la population face aux situations de crise (alerte, distribution de repas, aide administrative)
- être soutien lors d'événements organisés par la commune (appui au périmètre de sécurité et orientation des visiteurs ...)

Vous êtes motivé, âgé de plus de 18 ans, vous souhaitez vous investir ?

Venez nous rencontrer lors de la réunion d'information qui se tiendra le 4 novembre prochain, à 18h30, en mairie.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

TRAVAUX ESTIVAUX



Récupérateur d'eau - ateliers municipaux



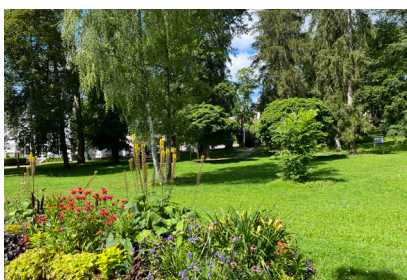
Remplacement structures de jeux - cour école maternelle



Réaménagement de la place Yves SIMON



Citystade



Fleurissement parc thermal



Nouveaux bancs réalisés par le service menuiserie



Échelle d'accès réservoir du château d'eau



Groupe de climatisation - établissement thermal

Cet été, outre la réhabilitation de l'aire de jeux rue de Touraine, plusieurs travaux ont pu être menés :

- le citystade, projet développé par le conseil municipal des jeunes, est terminé,
- des travaux d'entretien courant ont été réalisés dans divers bâtiments communaux (création de bancs, barrière à l'école élémentaire ...) et de nouvelles installations ont vu le jour aux ateliers municipaux (récupérateur d'eau de 60 000 L et serre isolée de 3 000 m²)
- le réaménagement de la place Yves SIMON est finalisé avec la reprise du calepinage aux couleurs de la galerie thermique et la sécurisation du virage avec la pose de potelets métalliques,
- de nouvelles structures de jeux ont été installées à l'école maternelle,
- le système de sécurité et incendie du groupe scolaire a été changé afin de répondre aux normes en vigueur,
- le groupe de climatisation a été remplacé à l'établissement thermal, l'ancien étant obsolète,
- des travaux de sécurisation des échelles d'accès au château d'eau ont été entrepris avec la création de paliers de repos supplémentaires. Ces travaux sont la première étape de la réhabilitation du réservoir, subventionnée dans le cadre du SAGE des GTI. La deuxième étape consistera en la reprise de l'étanchéité de cet ouvrage.

SOCIAL

NOUVEL AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MOSAIC

L'espace MOSAIC évolue ! Dorénavant, le bureau de l'agent d'accueil social se situe dans un espace isolé, pour plus de confidentialité.

L'accès, situé rue Alexis-Oudin, se fait directement dans la salle d'attente où l'agent d'accueil social, ou le partenaire avec lequel les administrés ont rendez-vous, viendra les chercher.

Pour rappel, MOSAIC est un lieu ressources, d'information et d'orientation.

Il regroupe l'ensemble des partenaires sociaux, médico-sociaux, de santé et de l'insertion, de l'emploi et de la formation. Les permanences ont lieu sur rendez-vous.

À noter : les horaires de MOSAIC et du CCAS évoluent également. Les bureaux sont fermés au public (accueil physique et téléphonique) les lundis matins et mercredis après-midis.



TEMPS FORTS

RETOUR EN IMAGES

Quelques-uns des nombreux temps forts, culturels, sportifs, associatifs ou encore de partenaires, qui se sont déroulés sur la commune.



Rendez-vous au parc - mai 2024 avec le récital « le silence de la forêt » par Olivia Gay et Aurélien Pontier (CP: Yénou André photographies)



Finale Grand Est Open 88 - juillet 2024 (CP: Grand Est Open 88)



14 juillet 2024 avec l'orchestre Dimension (CP: Yénou André photographies)



Scènes d'été - août 2024 avec « Moi + moi + moi » de la compagnie des Joli(e)s Mômes (CP: Yénou André photographies)



Journées du Patrimoine humain - bibliothèque de livres vivants mars 2024 (CP: E.Pinze)



3, 2, 1, faites vos jeux sur le site des lacs - région Grand Est - juillet 2024 (CP: DR)



Festi'folies - juin 2024 avec le duo Dos PavLos (CP: Yénou André photographies)

TRIBUNE LIBRE

CONTREXÉVILLE TOUJOURS PRÉSENT

Les 24 fontaines bleues, symboles de Contrexéville, ne seront pas restaurées durant ce mandat malgré leur état lamentable !

Placées au centre de la ville face à la mairie, visibles de tous, elles sont sales, s'émiettent petit à petit, les débris jonchent le sol... L'absence d'entretien, leur délabrement et leur dangerosité choquent habitants comme visiteurs.

Un dossier de plus laissé aux élus du prochain mandat en 2026... Il est complexe et coûteux mais ce n'est pas une raison pour ne pas s'en occuper. Depuis 4 ans, nous n'avons droit qu'à des phrases toutes faites: « l'architecte créateur doit donner son accord » et « c'est inscrit dans le périmètre petites villes de demain ». Encore faut-il proposer quelque chose à cet architecte ! Encore faut-il mettre à l'étude ce projet !

Alors que faire de ces structures ? Les possibilités sont multiples : les restaurer à l'identique, les conforter à minima, les remettre en eau, les supprimer, en conserver quelques unes, les remplacer par d'autres édifices, utiliser l'emplacement différemment,...

Evaluer aussi les coûts car c'est une opération qui impactera financièrement la commune. Ce qui sera dépensé ici limitera ce qui pourrait être fait ailleurs.

Aussi, au vu des enjeux, nous souhaitons que la population soit consultée dès à présent par le biais d'un référendum local. Il y a des choix à faire.

Bien sûr, il faudra ensuite tenir compte de l'avis de l'architecte, de la réglementation, rechercher des financements... Informer, consulter, évaluer, programmer ! Tout ce que doit faire une équipe municipale et qui n'est pas fait ici. En résumé, travailler !

Le 23 août 2024

Thierry DANE, Pascal MILLOT, Arlette JAWORSKI, Jean-Marie HENRIOT, Alain HENRY.

Vous constatez une dégradation, un problème technique ... en ville ? Ayez le réflexe de le signaler.

Par téléphone au 03 29 08 09 35, sur la page Facebook de la commune : Contrexéville la ville, ou via le formulaire de contact du site internet : www.ville-contrexeville.fr.

Directeur de la publication : Luc Gerecke // Comité de rédaction : Véronique Perussault, Agnès Lavancier, service communication //

Crédits photos : AH - mairie de Contrexéville - Adobestock - DR // Maquette et mise en forme : www.celinebento.com // Impression : Lorraine Graphic Imprimerie //

Distribution : La Poste // Tirage : 1 800 exemplaires // Diffusion : 1 800 exemplaires // N°ISSN : 11281-8240